



Alors que l'homosexualité est proscrite par la Loi au Cameroun, passible d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans, le Sénat américain vient de confirmer Christopher Lamora, un homosexuel déclaré, au poste d'ambassadeur au Cameroun.

La semaine passée, le Sénat américain a confirmé Christopher Lamora, un homosexuel déclaré, au poste d'ambassadeur au Cameroun, bien que l'homosexualité soit illégale dans ce pays. M.

Lamora a occupé le poste de chef de mission adjoint à l'ambassade des États-Unis au Ghana. Il est membre de longue date du Senior Foreign Service et a occupé de nombreux autres postes diplomatiques. Malgré la criminalisation de l'homosexualité dans le pays, certains Camerounais ont célébré sa nomination. « Incroyable Joe Biden. Nous vous aimons ! » a déclaré Alice Nkom, avocate camerounaise, lorsque Biden a annoncé la nomination de Lamora en avril. « Bienvenue, Ambassadeur Christopher Lamora ! Bienvenue au Cameroun, terre de tolérance, d'hospitalité et de fraternité ! », tempêtait-elle.

En réalité cependant, l'homosexualité est un délit pénal et il est toujours appliqué. Elle peut entraîner jusqu'à cinq ans de prison. Tout le monde n'est pas aussi enthousiaste que Me Alice Nkom. Dans le sillage de la nomination de Christopher Lamora, un prêtre catholique camerounais, Etienne Bakaba, a publié une déclaration selon laquelle le gouvernement

camerounais devrait refuser d'accepter Lamora comme ambassadeur en raison de sa sexualité.

Cameroonvoice/237actu
